La présidente de l'Atfd, Ahlem Belhaj, a indiqué, lors d'une conférence de presse au siège de l'association, que la violence sexuelle est «une violence refoulée et comporte une part d'humiliation», soulignant les difficultés de la société à reconnaître ce type de violence.

Elle a fait état de l'insuffisance de la législation tunisienne en la matière en plus de l'inadaptation de l'appareil sécuritaire à recevoir les femmes violentées et le manque de spécialisation des corps judiciaire et médical.

Les résultats préliminaires d'une étude de terrain réalisée par l'association sur des cas de violence sexuelle ont été présentés à cette occasion.

Revenant sur le viol présumé d'une jeune fille par deux policiers début septembre, Mme Belhaj a indiqué que cette affaire qui a ému l'opinion publique comporte «une symbolique profonde, après que la victime du viol eut été transformée en accusée, dans une tentative de la culpabiliser».

L'appareil sécuritaire, a-t-elle dit, doit être formé pour être en mesure de traiter ces cas, et pour qu'il ne soit plus à l'origine de cette violence.

La nouvelle campagne de l'association, a poursuivi Mme Belhaj, sera axée sur la violence sexuelle à l'égard des femmes dans le cadre de relations incestueuses, et sur les cas de violence sexuelle impliquant des agents de l'ordre.

La campagne, a-t-elle dit, vise également à lutter contre toutes les tentatives visant à imposer un comportement rétrograde et un modèle de société légitimant la violence et les agressions à l'encontre des femmes.

Pour sa part, Mme Hayet Ouertani, psychologue, a relevé que les résultats préliminaires de

l'enquête ont porté sur un millier de cas, dont celui d'une fillette de trois ans, regrettant les difficultés à enregistrer des plaintes dans les postes de police, particulièrement si des agents de l'ordre sont impliqués.

Un discours contraire aux droits de l'Homme

Elle a également noté l'existence d'un seul service de médecine légale à l'hôpital Charles-Nicolle, en plus de l'incompréhension des familles et leurs pressions sur la victime pour qu'elle retire sa plainte sous prétexte de préserver «l'honneur» de la famille.

L'Association a demandé l'activation de la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'encontre des femmes, parallèlement à une action au niveau des appareils sécuritaire, judiciaire et médical, en plus de la promotion de la culture des droits de l'Homme dans leur dimension universelle.

Source: http://fr.allafrica.com